

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de la Santé Hauts de France,
Monsieur le Président de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts de France,

Le Ségur de la Santé porte l'ambition d'une grande concertation avec les acteurs du système de santé afin de « *bâtir les fondations d'un système de santé encore plus moderne, plus résilient, plus innovant, plus souple et plus à l'écoute de ses professionnels, des usagers et des territoires, avec des solutions fortes et concrètes* »

Nos organisations souhaitent vous faire part de leur profond regret quant au déroulement de cette concertation tant sur la forme que sur le fond.

La santé, telle que définie par l'Organisation Mondiale de la Santé, consiste en un état de complet bien-être physique, mental et social. Les acteurs du champ social et médicosocial sont ainsi des acteurs à part entière du système de santé, et reconnus en tant que tel que par leur participation à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie.

Nous nous étonnons dès lors de la faible place accordée au secteur médicosocial dans cette concertation. De même dans le champ sanitaire une prépondérance a été accordée au champ MCO, au détriment d'autres champs comme la psychiatrie ou les SSR.

Ainsi la participation de notre secteur a été concentrée sur le pilier 4. Peu ou pas de représentants du secteur social et médicosocial ont été associés aux groupes de travail concernant les piliers 1, 2 et 3. Pourtant ces piliers portent des enjeux primordiaux pour notre secteur.

À titre d'illustration les difficultés en matière de recrutement dans le champ médicosocial sont connues et importantes. La revalorisation des métiers est tout aussi nécessaire que dans le secteur sanitaire, faute de quoi l'attractivité du secteur continuera de décliner alors qu'elle est déjà critique.

De même les investissements sont primordiaux pour notre secteur par exemple sur l'accompagnement des virages numériques.

Les sujets de fond ont par conséquent été abordés sous un angle principalement sanitaire, laissant de côté toute une partie des enjeux d'un système de santé global.

Le calendrier extrêmement contraint de la consultation n'a par ailleurs pas laissé suffisamment de place au fonctionnement des instances démocratiques qu'elles relèvent de la démocratie en santé ou de la vie interne du secteur associatif. C'est d'autant plus regrettable que la période de crise sanitaire a elle-même eu pour effet de mettre en sommeil un certain nombre d'instances démocratiques.






Un temps de concertation plus long aurait permis à la fois de disposer de plus de temps dans la construction des propositions et d'y associer l'ensemble des parties prenantes du système de santé. Cela aurait également permis aux Agences Régionales de Santé d'étudier l'ensemble des contributions reçues des acteurs territoriaux.

Les conditions de la concertation laissent ainsi craindre aux acteurs que les conclusions et grandes orientations du Ségur de la Santé ne soient déjà écrites et ne laissent que peu de place aux remontées du terrain.

Ce sentiment est d'autant plus regretté que la crise sanitaire que nous venons de traverser a permis d'installer un fonctionnement ascendant durant lequel les initiatives des territoires ont été reconnues, promues et accompagnées.

Comme vous le savez, nos organisations sont soucieuses de porter des valeurs de solidarité et de démocratie qui fondent leur action et c'est à l'aune de ces valeurs que nous portons à votre connaissance nos souhaits d'une concertation réelle et ancrée dans les territoires.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Corine DARRE- BERANGER Déléguée Régionale FEHAP Hauts-de-France 	Patricia HORTA Déléguée Régionale NEXEM 	Claude HOCQUET Président UDAPEI 59 
Eric CARLIER Président UDAPEI 62 	Coryne HUSSE Présidente UNAPEI Hauts-de-France 	Annette GLOWACKI Présidente URIOPSS Hauts-de-France 